

265. DIVISION.

BUREAU
des
BEAUX-ARTS
et des
FÊTES NATIONALES.

FÊTE
de la
SOUVERAINETÉ
DU PEUPLE.

LIBERTÉ.



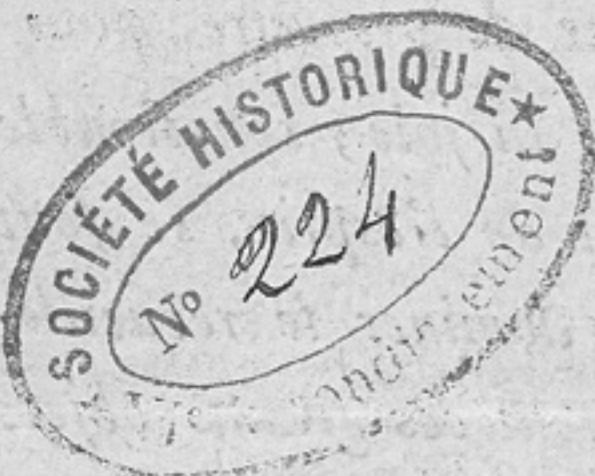
ÉGALITÉ.

Paris, le 30 Pluviôse, an 7 de la République
française, une et indivisible.

LE MINISTRE de l'Intérieur,

Aux Administrations centrales et municipales de la
République.

CITOYENS ADMINISTRATEURS,



L'arrêté du Directoire exécutif du 23 de ce mois, fixe le mode de célébration de la Fête de la Souveraineté du Peuple. L'exécution m'en est confiée ; je la recommande à votre zèle : il vous inspirera sans doute ; et c'est de ce foyer que vous tirerez tous les moyens qui peuvent ajouter à l'éclat de cette solennité, suivant les ressources de chaque commune.

La Fête du 30 ventôse est imposante, et par son objet, et par l'époque à laquelle elle se rapporte.

De là le caractère grave et religieux de cette Fête. Que les citoyens s'y pénètrent du sentiment de leur dignité, et de l'étendue des devoirs que leur impose l'exercice prochain du plus auguste de leurs droits. Ce sentiment doit se manifester

dans l'ordre de la pompe, dans la marche du cortège, dans la tenue décente et grave des acteurs et des spectateurs, dans le choix des images et des allégories, dans les chants et les hymnes, dans les cérémonies, dans les exercices, les jeux, &c.; de manière que toutes les parties et tous les éléments de la Fête, coordonnés entre eux et dirigés vers le but politique de cette institution, déposent dans les esprits et dans les cœurs, les impressions profondes que le Législateur s'est proposé d'y graver.

FDans les autres Fêtes, le tumulte de la joie, son trouble heureux, l'ivresse impétueuse du cœur et de l'esprit, se font peut-être remarquer davantage. Ici doit dominer le recueillement inséparable de la méditation qu'inspirent ces grands objets et leurs résultats.

FUn chœur ou des chants religieux se feront entendre pendant la marche. L'ordonnance de cette pompe est remise aux talents des Artistes, à votre vigilance et à votre direction, au zèle et au respect des citoyens. Tout doit y rappeler des idées de grandeur : l'ordre qu'elle présentera, doit être, en quelque sorte, l'image instructive et parlante de celui que la société a droit d'attendre de la sagesse des élections.

FL'honneur de porter les Tables de la Constitution, les Inscriptions, &c. ne sera accordé qu'aux citoyens distingués par leur dévouement et leur amour pour la République et la Constitution de l'an 3, aux hommes utiles et vertueux,

aux savans, aux artistes, aux jeunes élèves qui donnent de justes espérances, aux défenseurs de la patrie.

Les Inscriptions seront tracées sur des bannières richement décorées, et élevées de manière que tous les regards et tous les esprits puissent les saisir.

Les Temples décadaires seront ornés de tout le luxe pieux et moral que peut étaler le patriotisme. Les citoyens aisés s'honoreront sans doute d'y faire porter volontairement, et sur le simple vœu que je me plaît à leur exprimer, toutes les décosations ou tous les objets qui pourront ajouter à l'éclat de la solennité ou à la commodité des spectateurs, des tapis, des sièges, des tentures, des statues, des lustres, &c. &c.

Un détachement de gardes nationales et des groupes de citoyens, placés au devant des portes du Temple, s'avanceront et rendront des honneurs au cortège au moment où il paraîtra, s'écartieront devant lui et iront se placer à sa suite.

L'intention de l'arrêté du Directoire a été de faire servir les beaux-arts à l'embellissement de cette fête; il est à désirer que les artistes puissent rendre les images ou plutôt les idées suivantes.

Au fond ou au centre du Temple sera placée la statue de la Souveraineté du Peuple, portant sur la tête l'attribut de l'immortalité, et tenant dans ses mains un cercle et le sceptre antique: elle sera debout. La statue du Peuple sera assise devant

elle, couronnée de chêne et de laurier, figurée par un adolescent, tenant d'une main des épis et de l'autre un niveau.

La base qui supportera ces deux statues, sera ornée de têtes d'éléphans, symbole de la force.

A leurs pieds sera enchaîné le monstre du despotisme, armé d'un poignard brisé, et s'efforçant de ressaisir des rouleaux épars, intitulés, Capitulaires, Décrétales, Maximes du droit royal, Pamphlets de Burcke. Un des personnages des groupes, un homme de lettres, allumera un flambeau au feu sacré qui doit brûler sur des trépieds devant la statue de la Souveraineté; et arrachant des mains du despotisme les écrits des vils fauteurs de la tyrannie, lèvrera ces rouleaux aux flammes.

L'objet de la fête de la Souveraineté du Peuple tient à des idées politiques et métaphysiques; il est important de les rendre sensibles. On avait employé dans cette vue, l'année dernière, l'image du faisceau, que la réunion de ses traits rend indestructible: cet emblème peut être reproduit avec succès; mais il faut peut-être y ajouter des explications plus précises. Par exemple, il sera utile et instructif de tracer sur les bannières ou sur les murs des temples, ces distinctions élémentaires, prises du *Contrat social*: Le corps politique, cette personne publique qui se forme par l'union des autres, prenait autrefois le nom de Cité, et prend maintenant celui de République ou de *Corps politique*,

lequel est appelé par ses membres, *Etat* quand il est passif, *Souverain* quand il est actif, *Puissance* en le comparant à ses semblables. A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de *peuple*, et s'appellent en particulier *citoyens*, comme participant à l'autorité souveraine, et *sujets*, comme soumis aux lois de l'Etat.

*Ce passage rappelle que Rousseau fut le premier écrivain ** qui proclama dans notre langue les principes de la souveraineté du peuple. Ces principes n'ont été développés et analysés que par les écrivains modernes; les Grecs et les Romains leur rendirent hommage, mais sans les reconnaître formellement dans leurs écrits et dans leur législation. Cette théorie du pacte social, trouvée de nos jours, a fait naître le système représentatif, qui a manqué jusqu'à présent à toutes les tentatives des peuples pour se former en République. Grâces à cette théorie et à ce système, la liberté a été assise sur une base inébranlable, contre laquelle sont venus et viendront se briser les efforts des derniers tyrans coalisés.

Hommage soit donc rendu à l'auteur immortel du Contrat social !

Hommage soit aussi rendu aux Élus du Peuple qui ont défendu ou défendront sa souveraineté !

* Avant lui, Althusius, Hotman, Ulric Huber, Buchanan et Locke en tracèrent la théorie.

Citoyens Administrateurs, c'est par cette volonté souveraine à laquelle vous allez rendre hommage, que vous existez; c'est elle qui brisa les chaînes de quatorze siècles d'oppression; c'est elle qui fonda la liberté et l'égalité, ces deux pierres angulaires des Républiques; c'est elle qui enfanta les triomphes de la France, et qui lui donna une Constitution.

Vous aurez donc soin de tenir, pendant le cours de toute la cérémonie, les faisceaux abaissés devant l'image de la souveraineté du peuple.

Vous prendrez toutes les dispositions convenables pour que les formules prescrites aux orateurs dans l'arrêté du Directoire, et sur-tout la proclamation relative aux élections, soient prononcées d'une manière distincte, entendues de tous les Citoyens, et écoutées religieusement.

Le but particulier que s'est proposé le Législateur en instituant cette Fête, est d'élever, d'enflammer l'ame et les esprits des citoyens, de les remplir du sentiment de leur propre dignité, de les disposer par ce moyen à ne faire que des choix qui les honorent eux-mêmes, à fonder ainsi pour jamais la gloire et le bonheur de la République.

En effet, Citoyens, ouvrez les annales des peuples; vous vous convaincrez de cette vérité, que c'est à la sagesse et à la pureté des suffrages qu'est attaché le destin des Républiques. Rome, Athènes, Carthage s'élèverent lorsque la vertu et les talents

étaient les seuls titres aux emplois ; elles périrent lorsque la corruption générale s'étendit aux élections.

C'est ainsi que le Gouvernement perfide et machiavélique, qui trompe, embrase et déchire l'Europe, le Cabinet de Saint-James, n'a attenté à la liberté des autres peuples qu'après avoir détruit le fantôme de la liberté anglaise, en achevant de ruiner le système déjà vicié des élections mal réparties, dont l'époque dépend des caprices ou des calculs de son roi, dont le tarif est dans les mains de ses ministres, et dont le trafic se fait publiquement dans ses tavernes.

Mais c'est en vain qu'il voudrait, par ses intrigues, verser en France, avec son or, les poisons qu'il a fait naître dans son île, la corruption, la vénalité, le mépris des vertus et des lois, et toutes les calamités résultant de la subversion des principes qui doivent garantir le libre exercice de la souveraineté du peuple et la pureté de ses choix.

Les Français déconcerteront ses horribles calculs : cette importante victoire remportée dans l'intérieur, sera la suite, le gage et le prélude de celles que la République continuera de remporter au-dehors. Les élections de l'an 7 justifieront ainsi ce passage si remarquable de la proclamation du Directoire, par lequel je finis ma lettre :

La meilleure manière de forcer les ennemis à la paix, c'est de faire de bons choix.

Ce seul texte, bien senti, développe suffisamment toutes les

réflexions que doit faire naître la Fête du 30 ventôse : je le livre à vos méditations. J'espère que toutes les Administrations seront attentives à l'objet de ma lettre, et que j'en recueillerai les preuves dans les récits qui me seront adressés par les départemens, de la manière dont la souveraineté du peuple aura été célébrée dans toutes les communes de leurs arrondissements respectifs.

Je sais bien que chaque commune ne peut se conformer littéralement à tous les détails que je viens de prescrire, pour remplir les vues du Directoire exécutif ; mais il n'en est aucune où l'on ne doive célébrer cette fête du mieux qu'il sera possible, et se préparer par elle aux assemblées qui doivent avoir lieu le lendemain 1.^{er} germinal. Les élections sont la grande affaire de tous les Français : le Législateur a voulu les y disposer par une cérémonie religieuse. N'oublions rien pour la rendre touchante, et pour mettre le peuple à portée de recueillir les fruits d'une institution vraiment républicaine.

Salut et Fraternité.

FRANÇOIS (de Neufchâteau).